



# Communiqué de presse

Bruxelles, 4 décembre 2019, 13h30 CET

## **KBC franchit une nouvelle étape dans la rénovation complète et la remise en état intégrale de la tour KBC à Anvers**

KBC a initialement lancé un appel d'offres en vue de la remise en état complète du bâtiment par une société spécialisée dans le désamiantage.

Dans la foulée, KBC a décidé de lancer un autre appel d'offres en vue de trouver un partenaire qui assurera le suivi quotidien et exercera un contrôle permanent de la qualité des opérations de désamiantage, afin de garantir un assainissement de qualité en toutes circonstances.

Wim Eraly, directeur général Corporate Banking & Services et Equipements KBC explique : *“La rénovation complète et la remise en état intégrale de la tour KBC à Anvers constitue pour nous un projet important. Sur la base des nouvelles connaissances acquises depuis l'été 2018 et du fait qu'après les travaux d'assainissement, le bâtiment se trouvera à réduit à l'état de gros-oeuvre et que la rénovation consécutive sera pratiquement un projet de construction neuve, nous avons décidé d'associer un promoteur immobilier professionnel au projet de redéveloppement de l'immeuble.*

*En même temps, nous envisageons aussi la possibilité d'un éventuel partenariat. Plutôt que de rester nous-mêmes propriétaire de l'immeuble, de l'assainir et de le rénover, nous envisageons la possibilité qu'un promoteur immobilier se charge du redéveloppement de l'immeuble.*

*Nous en avons informé le conseil municipal, qui s'est déclaré disposé à réfléchir avec nous dans un esprit constructif aux possibilités de réaffectation du bâtiment situé au cœur de la ville.*

*Les résultats des diverses études de marché actuellement en cours permettront à KBC de prendre une décision finale d'ici l'été 2020.”*

Madame Annick De Ridder, échevin du développement urbain et de l'aménagement du territoire de la ville d'Anvers poursuit : *“La tour KBC ou 'Boerentoren', comme l'on appelle communément ce bâtiment emblématique, est un repère important pour notre ville. Nous voulons continuer à développer notre ville et la rénovation du bâtiment offre des opportunités de développement de ce quartier animé. C'est une merveilleuse occasion qu'il faut saisir mais en faisant preuve de prudence afin de redonner vie à ce monument historique au cœur de la ville.”*

### **Historique**

En 2018, KBC avait entamé la rénovation intégrale et l'assainissement de la tour KBC à Anvers, construite en 1930. L'objectif était /est de veiller à ce que le bâtiment réponde aux besoins de l'avenir et, en même temps, de procéder à l'enlèvement des résidus d'amiante invisibles remontant aux origines, qui ont été découverts pendant les travaux de rénovation à la fin de 2017 (voir le communiqué de presse du 08-02-2018). Dans cette

optique, le bâtiment a été évacué l'année dernière (été 2018) et les membres du personnel de KBC ainsi que les autres occupants ont été relogés dans d'autres bâtiments.

KBC estimait l'année dernière que les travaux dureraient au moins 2 ans.

## Qu'est-ce qui a été fait au cours de l'année écoulée ?

A l'été 2018, aussitôt après l'évacuation du bâtiment, KBC avait dressé, en collaboration avec une société spécialisée, un inventaire extrêmement complet et détaillé des matériaux contenant de l'amiante invisible, y compris dans des endroits spécifiques qui étaient invisibles ou inaccessibles auparavant.

Il est apparu qu'en dépit d'une restauration et d'une rénovation de grande envergure effectuée dans les années 1990 et de plusieurs autres restaurations et rénovations complémentaires ultérieures, des matériaux contenant de l'amiante étaient encore présents dans le bâtiment dans des endroits invisibles ou très difficiles d'accès. Il s'agit notamment de revêtements contenant de l'amiante, de plâtras, de gainages de tuyaux inaccessibles, de résidus floconneux d'amiante jadis projetés par flochage, conformément aux normes légales de protection anti-incendie de l'époque, sur les dalles de planchers et les structures en acier, dans la partie la plus ancienne de la tour, construite dans les années 1930.

Le désamiantage s'est donc avéré plus difficile et plus long que prévu et les spécialistes conseillent aujourd'hui à KBC de déshabiller complètement le bâtiment et de mettre sa structure en métal brut et en béton à nu.

Cela a inévitablement une incidence sur la durée et le coût des travaux d'assainissement prévus et des rénovations subséquentes. En conséquence, la tour KBC ne sera pas remise en service avant 2024.

## Quelles sont les prochaines étapes ?

### Garantir une remise en état de qualité en toutes circonstances

**KBC a initialement lancé un appel d'offres en vue de la remise en état complète du bâtiment par une société spécialisée dans le désamiantage. Plusieurs sociétés spécialisées se sont déjà manifestées et mènent actuellement leurs propres recherches, qui devraient leur permettre de présenter une offre (au 1er trimestre 2020).**

L'année dernière, Jan Van Bouwel, expert en amiante chez IBEVE, avait confirmé que KBC a toujours abordé le problème de manière très responsable, proactive et professionnelle et a pris les mesures appropriées. Il a déclaré que KBC le faisait avec *"un grand sens des responsabilités envers ses employés, les autres utilisateurs du bâtiment et les entrepreneurs qui exécutent les travaux"*.

C'est dans ce même esprit de responsabilité que KBC avait opté l'année dernière pour une rénovation et une remise en état intégrale de la tour KBC, même s'il n'y avait aucun danger immédiat. C'est d'ailleurs guidé par ce même sens des responsabilités envers ses employés, les autres usagers du bâtiment et la société que KBC a pris les décisions annoncées aujourd'hui. **Toutefois, KBC ne souhaite prendre aucun risque. Quelle que soit l'option choisie à l'avenir, KBC veut avoir la certitude absolue que ces travaux d'assainissement seront menés avec le plus grand soin et en appliquant les connaissances scientifiques les plus récentes.**

**C'est pourquoi KBC a décidé de lancer en même temps un appel d'offres en vue de trouver un partenaire qui se chargerait du suivi quotidien et du contrôle permanent de la qualité des travaux de désamiantage, ceci afin de garantir un assainissement de qualité en toutes circonstances, même si l'opération n'est pas effectué par KBC mais par un promoteur immobilier.**

## En même temps, KBC explorera l'option d'un partenariat éventuel

Sur la base des nouvelles connaissances acquises depuis l'été 2018 et sachant qu'après l'assainissement, le bâtiment sera réduit au gros-oeuvre et que la rénovation ultérieure impliquera en fait un projet de construction quasi neuve, KBC a décidé d'associer un promoteur immobilier professionnel au redéveloppement du bâtiment.

Pour cette raison, KBC examine aussi la possibilité d'un éventuel partenariat. Plutôt que de rester propriétaire de l'immeuble, de l'assainir puis de le rénover, KBC envisage la possibilité qu'un promoteur immobilier se charge du redéveloppement de la tour KBC.

**Sur la base des résultats des diverses études de marché, KBC prendra sa décision finale d'ici l'été 2020.**

---

### **KBC Groupe SA**

Avenue du Port 2 – 1080 Bruxelles  
Viviane Huybrecht  
Directeur Communication Corporate/  
Porte-parole  
Tél. 02 429 85 45

Service presse  
Tél. 02 429 65 01 Stef Leunens  
Tél. 02 429 29 15 Ilse De Muyer  
Tél. 02 429 32 88 Pieter Kussé

E-mail : [pressofficekbc@kbc.be](mailto:pressofficekbc@kbc.be)

Vérifiez [ici](#) l'authenticité de ce document

Les communiqués de presse de KBC sont  
disponibles sur [www.kbc.com](http://www.kbc.com)  
Suivez-nous sur  
[www.twitter.com/kbc\\_group](https://www.twitter.com/kbc_group)

Vous pouvez rester au courant de nos  
solutions innovantes sur [le site](#).

---